

209C0236
FR0000037475-FS0093

10 février 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE

(Euronext Paris)

Par courrier du 10 février 2009, la société Henderson Global Investors Ltd (1) (201 Bishopsgate, Londres, EC2M 3AE, Royaume-Uni) agissant pour le compte de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 février 2009, par suite d'une acquisition d'actions CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE et détenir pour le compte desdits clients, 85 000 actions CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE représentant autant de droits de vote, soit 9,95% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée au plus haut niveau par Henderson Group Plc.

(2) Sur la base d'un capital composé de 854 224 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.